



Tous égaux ?

Au Québec, nous croyons vivre dans une société où l'écart entre les riches et les pauvres n'est pas si marqué, où tous les citoyens bénéficient des mêmes chances. Mais est-ce vraiment le cas ? Comme le souligne le sociologue Paul Bernard, il nous reste des combats à mener pour atteindre l'égalité chez nous.



C. Hayeur / Agence Stock

Entrevue / Paul Bernard

Propos recueillis par Brigitte Trudel

Paul Bernard est professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Chercheur très actif au Centre de recherche Léa-Roback, ses récents travaux ont porté, entre autres choses, sur la précarité de l'emploi, la transformation du mode de vie des jeunes et les inégalités sociales de santé.



RND Sommes-nous plus égaux qu'hier au Québec ? Avons-nous fait de réels progrès au cours des dernières années ?

Depuis une cinquantaine d'années, oui, le Québec est devenu une société plus égalitaire sur divers plans. Des programmes sociaux visant l'égalité des chances, l'accès au marché du travail ou la conciliation emploi-famille ont permis des avancées. Ces programmes sont fréquemment décrits par des spécialistes comme étant assez originaux par rapport à ce qui se fait dans le reste du Canada. Notons qu'une bonne partie des mesures qui ont donné des résultats concrets, surtout en ce qui a trait à l'égalité entre les hommes et les femmes, découlent des revendications féministes : place des femmes dans l'État, garderies à contribution réduite, congés parentaux améliorés, recouvrement automatique des pensions alimentaires. Il y a aussi nos régimes publics comme le système de santé et de services sociaux : au-delà des nombreuses critiques dont il est l'objet, ce système nous permet encore d'être soignés selon nos besoins et non pas selon nos moyens, comme c'est le cas chez nos voisins du Sud.

RND Croyez-vous qu'un jour nous puissions vivre dans une société où nous serons tous égaux ?

On imagine souvent la société égalitaire comme celle où tous les citoyens vivent exactement dans les mêmes conditions, où il n'y a plus de différences. Une société où tous, par exemple, gagnent le même salaire, travaillent exactement le même nombre d'heures par semaine et mettent la même somme d'efforts dans la pratique de leurs métiers respectifs. C'est totalement irréaliste ! Voilà pourquoi il faut plutôt miser sur l'égalité des chances, c'est-à-dire sur la possibilité pour chaque citoyen de développer son potentiel au maximum sans se voir bloquer d'avenue, et ce, qu'il soit homme ou femme, fils ou fille de médecin ou de plombier, d'avocat ou de chauffeur de taxi, Québécois de souche ancienne ou récente, ou immigrant.







Les inégalités s'accroissent

RND Plusieurs analystes affirment que les inégalités entre les riches et les pauvres se sont accentuées récemment en Amérique du Nord, et ce, même au Québec. Êtes-vous d'accord ?

Tout à fait. Au Canada, et plus encore aux États-Unis, on observe une croissance très marquée des inégalités sociales. Le Québec n'échappe pas à cette tendance. Soyons clairs, la progression des inégalités au Québec ne vient pas du fait que l'État redistribue moins la richesse qu'avant. Ses efforts en ce sens n'ont pas fléchi. Le problème est plus complexe.

Je m'explique : en Amérique du Nord, l'écart entre les salaires et avantages versés aux individus les plus riches et les salaires moyens se creuse toujours davantage. À titre d'exemple, il y a 25 ans, les présidents-directeurs généraux des grandes entreprises américaines gagnaient environ 40 fois le salaire industriel moyen. Aujourd'hui, ils font plus de 400 fois ce salaire. Également, au Canada, les riches deviennent de « superriches », et l'écart entre leurs revenus et ceux du reste de la population ne cesse d'augmenter. Or, même s'il est vrai que le revenu comparé des citoyens n'est pas le

seul déterminant des inégalités sociales, un certain équilibre à cet égard est néanmoins indispensable pour assurer l'égalité des chances. Car tout est relié. Les enfants issus de milieux très démunis sont moins en santé et réussissent moins bien à l'école. Or, la santé et l'éducation sont aussi des déterminants importants de l'égalité des chances.

RND À quand remontent les premières manifestations de cette tendance ?

Cette tendance n'est pas apparue du jour au lendemain. Elle ne résulte pas, par exemple, comme certains le prétendent, de l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper et des conservateurs. C'est plutôt une vague de fond qui a pris forme au début des années 80, à la suite de décisions politiques concertées qui ont favorisé la montée du courant néolibéral. La loi du marché produit des inégalités, on le sait. C'est dans sa nature même. En revanche, l'État doit compenser, amoindrir le plus possible ces inégalités. C'est son rôle premier. Toutefois, en ce moment au Québec, l'État n'arrive plus à le faire ; les programmes sociaux ne réussissent plus à corriger les inégalités créées par la loi du marché.